

AR Prefecture

047-200068930-20240404-2024B43SG-DE
Reçu le 16/04/2024
Publié le 16/04/2024

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 Avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations****Conseil Communautaire,
Séance du : 04 avril 2024**

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 04 avril à 17h30,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
28 mars 2024, s'est réuni en séance publique ordinaire à la
Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la
Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARONDEL Jean-Pierre, BABIEL Jean-Pierre, BELLEAU Marie-Hélène, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Jean-Louis, COSTES Marie, GRASSET Éric, LABROUE Cédric, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, MUCHA Jean-Luc, POUCHOU Marie-Thérèse, QUEYREL Jean-Marie, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :Mesdames : **LAURENT Nathalie, VIGNEAU Céline,**Messieurs : **ALBASI Maxime, ARANDA Francis, GUÉRIN Gilbert, PICCOLI Jacques.****Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**Monsieur **BALSAC Didier** représenté par Monsieur **GONDAL Stéphane,**Monsieur **BOUQUET Thierry** représenté par Monsieur **REY Michel.****Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**Monsieur **BIHOUE Yann** procuration à Monsieur **CAMINADE Didier,**Monsieur **BILLOUX Bruno** procuration à Madame **LAFON Nadine,**Monsieur **BORIE Daniel** procuration à Madame **TORO Viviane,**Madame **BOUCHER RÉZÉ Séverine** procuration à Monsieur **AMBROISE Philippe,**Monsieur **DELPY Jean-Luc** procuration à Monsieur **THÉLIOL Jean-Jacques,**Madame **GARGOWITSCH Sophie** procuration à Monsieur **SOTTORIVA Olivier,**Madame **GRIFFEILLE Martine** procuration à Monsieur **SÉGALA Jean-François,**Monsieur **JURQUET Bernard** procuration à Monsieur **SCHMITZ Jean-Marc,**Monsieur **MOULY Jean-Pierre** procuration à Madame **STARCK Josiane,**Monsieur **PAILLAS Lionel** procuration à Monsieur **BROUILLET Jean-Jacques,**Madame **PINSOLLES Sophie** procuration à Monsieur **BABIEL Jean-Pierre,**Madame **STREIFF Céline** procuration à Monsieur **GRASSET Éric.****Secrétaire de Séance :
Marie-Lou TALET****Conseillers en exercice : 50
Présents (titulaires et suppléants) : 32
Pouvoir(s) : 12
Votants : 44**

N°2024B43SG : LOCATION DES SALLES DU FUMEL VALLÉE DU LOT - ACTUALISATION DES TARIFS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Monsieur Didier CAMINADE, Président informe que pour faire suite au déménagement du siège administratif et à la réorganisation des services de Fumel Vallée du Lot sis 34 avenue de l'Usine à Fumel, il y a lieu d'actualiser les salles pouvant être mises en location ainsi que leur tarification.

Il rappelle l'utilité des salles de l'ancien Pôle Développement Économique auprès des entreprises et des structures du territoire qui peuvent les louer selon leur besoin.

Monsieur Didier CAMINADE donne lecture du règlement intérieur de location des salles de Fumel Vallée du Lot qui vise à fixer leurs modalités d'utilisation.

Il propose ensuite la tarification suivante :

Organisateurs	Salles	Tarifs TTC	
		Journée	½ Journée (4 heures)
- Entreprise extérieure	Salle du Conseil + Salle de réception	200 €	120 €
	Salle du Conseil	120 €	70 €
	Salle de réception	80 €	50 €
	Salle de Watt	 	60 €
	Salle de Réunion RDC	50 €	30 €
- Entreprise du territoire non adhérente au Club d'Entreprises - Association, loi 1901 - Etablissement public / collectivités - Partenaire	Salle du Conseil + Salle de réception	120 €	70 €
	Salle du Conseil	70 €	40 €
	Salle de réception	50 €	30 €
	Salle de Watt	 	50 €
	Salle de Réunion RDC	40 €	20 €
- Entreprise du territoire adhérente au Club d'Entreprises	Salle du Conseil + Salle de réception	110 €	60 €
	Salle du Conseil	65 €	35 €
	Salle de réception	45 €	30 €
	Salle de Watt	 	40 €
	Salle de Réunion RDC	30 €	15 €

Vu la délibération n°2013F-87 en date du 15 juillet 2013 relative à la validation du règlement intérieur du Pôle Développement Économique ;

Vu la délibération n°2013F-88 en date du 15 juillet 2013 relative aux tarifs de location des salles du Pôle Développement Economique ;

Vu la délibération n°2023A-12-DTE en date du 23 février 2023 relative à la modification des tarifs de location de salles du Pôle Développement Territorial ;

Vu la délibération n°2024A-04BIS-AGJ en date du 15 février 2024 relative au regroupement des bureaux administratifs et du déménagement du siège de Fumel Vallée du Lot ;

AR Prefecture

047-200068930-20240404-2024B43SG-DE
Reçu le 16/04/2024
Publié le 16/04/2024

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

- 1°) - Approuve le règlement intérieur de location des salles de Fumel Vallée du Lot ci-annexé à la présente ;
- 2°) - Décide d'adopter les tarifs de location des salles de Fumel Vallée du Lot selon le tableau présenté ci-dessus ;
- 3°) - Charge Monsieur le Président des formalités nécessaires ;
- 4°) - Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- 5°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 04 avril 2024

La Secrétaire de séance,



Marie-Lou TALET

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 16 avril 2024

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 16 avril 2024
